

24 fév 2017 -15:51

Appartient à [Conseil des ministres du 24 février 2017](#)

Nouveau concept d'évaluation professionnelle des militaires

Sur proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi modifiant diverses dispositions relatives à l'évaluation professionnelle des militaires.

L'avant-projet de loi fixe les bases légales pour la mise en place d'un nouveau concept d'évaluation professionnelle des militaires. Ce nouveau système est une combinaison de trois évaluations :

- l'évaluation de poste : comment un militaire exerce-t-il sa fonction ?
- l'évaluation statutaire : est-ce que le militaire possède les compétences comportementales génériques indispensables à la qualité de militaire ?
- l'évaluation de potentiel : identification et sélection des talents utiles pour l'organisation et qui permet aux intéressés d'exercer une ou des fonctions dans un autre domaine ou à un niveau supérieur

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>